

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer du 18 décembre 2018 : conjoncture et impact des mouvements sociaux sur les marchés des fruits et légumes, rénovation du verger arboricole, actions de FranceAgriMer à l'export.**

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées s'est réuni le 18 décembre 2018, sous la présidence de Patrick Trillon.

### Conjoncture : les marchés des fruits et légumes d'hiver 2018 impactés par les mouvements sociaux

Depuis la mi-novembre, le commerce de fruits et légumes d'hiver 2018 est fortement impacté par les mouvements sociaux. Les blocages routiers ralentissent l'acheminement des produits vers les bassins de consommation. La demande devient hésitante et les opérateurs limitent leurs commandes. Dans ce contexte, l'ensemble des marchés des fruits et légumes d'hiver est désorganisé et l'écoulement des produits discontinu.

Concernant **l'endive**, début novembre, les apports sont restés limités et les prix à la hausse. Aux problèmes d'acheminement, s'est ajoutée l'augmentation des stocks pour certains opérateurs. Les cours ont reculé pour réguler au mieux les volumes.

Pour le **poireau**, les cours sont diversement orientés selon les origines.

La campagne de la **clémentine de Corse** a démarré début novembre. Les ventes pré-cadrées vers les GMS ont été fluides et régulières, mais plus compliquées vers les marchés de gros. Les intempéries des semaines précédentes en Corse ont entraîné des soucis de qualité pour certains opérateurs, obligés de trier les palettes. Lorsque le commerce a pu reprendre, les volumes de ventes ont été importants et les cours réajustés à la baisse.

Début novembre, la demande en **poires** était globalement limitée du fait de températures trop douces pour la saison et du manque d'opérations commerciales en GMS. Les cours sont néanmoins restés plutôt stables, avec une offre en petits calibres de Conférence importante et des concessions de prix parfois accordées en Comice pour certains lots moins qualitatifs. Mi-novembre, la situation semblait s'améliorer avec l'arrivée de températures plus froides, mais les problèmes d'acheminement ont impacté cette tendance.

### Rénovation du verger arboricole : bilan de l'appel à projets 2018 et propositions d'évolutions de la mesure pour 2019

Le conseil a pris connaissance du bilan de l'appel à projets 2018 portant sur la mise en œuvre par FranceAgriMer, en articulation avec les collectivités territoriales, d'un programme relatif au financement de certaines dépenses de plantation dans les vergers arboricoles.

Sur 727 dossiers éligibles, 462 pourront être retenus, pour un montant d'aide globale octroyé de 4 345 000 €, grâce à un abondement complémentaire au budget initial de FranceAgriMer, permettant de sélectionner la totalité des dossiers de rénovation des vergers arboricoles présentés dans les priorités 1 et 2 (renouvellement des exploitants, lutte contre les maladies végétales) et l'ensemble des dossiers des producteurs appartenant à des organisations de producteurs classés dans la priorité 3 (recherche d'une double performance économique et environnementale).

En 2018, FranceAgriMer a reçu moins de demandes d'aides, mais les demandes de rénovation de vergers déposées proposent des projets de replantation ou d'extension des vergers plus importants.

La pomme reste le premier fruit concerné par les projets de rénovation des vergers, devant la noix, la noisette et l'abricot.

Des propositions de mise à jour de la mesure relative à la rénovation des vergers pour l'année 2019 ont également été présentées : dématérialisation du dépôt des demandes d'aide, gestion du contrôle des doubles financements, traçabilité des plants... Un groupe de travail sera mis en place au début de l'année 2019 sur les évolutions du dispositif.

### **Actions de FranceAgriMer à l'export : point sur l'accès à certains marchés**

FranceAgriMer a présenté aux membres du conseil un point sur ses actions à l'export dans le secteur des fruits et légumes pour l'année 2018. Les professionnels ont notamment été informés de l'état d'avancement des négociations internationales visant au maintien et au développement de certains marchés : pommes, kiwis, prunes, échalotes, pommes de terre. Un point a également été fait sur les audits en cours et les actions d'animation export et de coopération (signature d'une convention avec le Maroc, accueil de délégations ...).

FranceAgriMer a également fait un bilan d'étape des quatre groupes de travail issus de la Commission internationale de l'établissement :

- le premier groupe de travail sur les questions sanitaires a permis, entre autres, de travailler sur un document améliorant le déroulement de la procédure d'ouverture des marchés entre l'ensemble des acteurs concernés ;
- le deuxième groupe de travail sur les données statistiques et les nomenclatures douanières a permis de formaliser un groupement de commande pour un accès mutualisé aux bases de données internationales ;
- le troisième groupe de travail cible les nouvelles routes de la soie ;
- le quatrième groupe de travail a sélectionné quatre pays cibles – Mexique, Japon, Côte d'Ivoire et Allemagne – pour développer l'exportation des produits français et de l'image agroalimentaire de la France. Il a déterminé une série d'actions en conséquence.

*Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière fruits et légumes peuvent être consultées sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr>*

---

**Service de presse FranceAgriMer :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 25 38

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

---